



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Bernard STAS demeurant Bois Madame 15 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Rue de Dolembreux, 8 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C, n°207B.

La demande vise les travaux suivants : remise en état d'une piste d'équitation existante et construction de boxes, et présente les caractéristiques suivantes : Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- les nouveaux bâtiments devraient être implantés en périphérie immédiate (à moins de 5m) des bâtiments existants en veillant à conserver une grande unité d'aspect et sans dénaturer l'ensemble bâti existant ;
- la pente de toiture des box devrait être comprise entre 30 et 45° ;
- le matériau prévu pour la couverture de la toiture ne fait pas partie des matériaux autorisés par le Guide ;

La demande déroge à l'affectation de la zone au plan de secteur : zone de parc.

Une enquête publique est requise pour toute demande de permis ou de certificat d'urbanisme n°2 relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé[s] à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40-** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

**L'enquête publique est ouverte le 18 avril 2024 et clôturée le 02 mai 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be) ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-004 STAS.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 02 mai 2024 à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.